

Sion, le 20 octobre 2025

Aux présidents et chefs techniques, Aux responsables d'équipes, Aux athlètes méritants, Aux parents et aux amis.

23º Assemblée Générale - Communauté d'athlétisme du Valais Romand

Chères amies, chers amis de l'athlétisme,

Les membres du comité de la CoAVR vous invitent à prendre part à l'Assemblée Générale ordinaire de la saison 2025 le :

Vendredi 5 décembre 2025 à 20h00 à la Salle des Pas perdus à Vétroz

Route Cantonale 185, 1963 Vétroz Se parquer au parking de l'école en plein air à 30 secondes à pieds

Ordre du jour :

- 1. Salutations
- 2. Élection des scrutateurs
- 3. Approbation de l'ordre du jour
- 4. Approbation du procès-verbal de l'AG 2024
- 5. Rapport du président 2025
- 6. Rapport de la Commission technique 2025
- 7. Compte annuel 2025
- 8. Budget 2026
- 9. Comité 2026
- 10. Distinctions et remerciements
- 11. Divers

Tous les documents nécessaires se trouvent sur le site coavr.ch

Nous vous rappelons que conformément à l'article 4.1.3 de nos Statuts, chaque société affiliée doit se faire représenter par deux délégués afin d'exprimer son droit de vote. Les éventuelles propositions des membres doivent nous être adressées au plus tard trois jours avant l'Assemblée.

Les distinctions sportives seront remises aux athlètes méritants lors de l'Assemblée en main propre. La liste est remise aux chefs techniques de chaque société.

À la fin de notre Assemblée, nous vous invitons à partager une agape en notre compagnie. Au plaisir de vous retrouver nombreux, nous vous présentons, chers amies et amis, nos salutations amicales et sportives.

Pour la CoAVR Le Président Michael Rayedoni